

## BAREME D'HONORAIRES

REMPARTS IMMOBILIER - EST EXPERTISES ET CONSEILS

### TRANSACTIONS

Prix de vente		Taux
De 0	à 35000€	MINIMUM 3500€
35001€	40000€	10%
40001€	60000€	9%
60001€	80000€	8%
80001€	100000€	7%
100001€	150000€	5%
150001€	200000€	4%
200001€	AU DELA	3%

PROGRAMME NEUF 5%

IMMOBILIER COMMERCIAL, CESSION DE BAIL 10% DU PRIX DE CESSION T.T.C.

AVIS DE VALEUR 80€

### EXPERTISE EN VALEURS VENALES

BIENS CLASSIQUES

Jusqu'à 150 m<sup>2</sup> 350€

De 150 à 200 m<sup>2</sup> 400€

Au dessus, pour des propriétés type château, grosse maison bourgeoise sur devis.

**Pour les expertises en valeurs vénales un bon de commande est toujours envoyé.**

**Pour des expertises en valeurs vénales et recherches pour un moulin hydraulique un devis puis un bon de commande sera adressé.**

### LOCATIONS

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixte régis par la loi n° 89-462 du 6/07/1989 et logements meublés ;

Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail :

- 5,00 % TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire
- 5,00 % TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux d'entrée :

- 2,00% TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire
- 2,00% TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

L'ensemble des honoraires est plafonné à 14% du loyer annuel hors charge soit :

- 7% du loyer hors charge à la charge du locataire
- 7% du loyer hors charge à la charge du propriétaire